
Open data - Présentation

Video

Qu'est-ce que l'open data ?

Les données ouvertes, ou « open data » sont des données numériques produites par les acteurs publics (ministère, collectivité ou établissement public, etc.).

Ces données sont diffusées, via Internet, de manière structurée selon une licence ouverte garantissant leur libre accès, leur réutilisation et leur partage par tous, sans restriction.

Les données ouvertes peuvent porter sur toutes les missions et tous les services assurés par un acteur public. Il peut s'agir, par exemple, de données financières, de transport, de santé publique, d'éducation ou encore d'environnement.

L'open data propose une donnée brute, filtrable et téléchargeable.

Cadre légal : Loi pour une République numérique (octobre 2016).

Pour quoi faire ?

La donnée est un élément important des politiques publiques, du diagnostic à l'évaluation en passant par la mise en œuvre.

La démarche d'ouverture des données publiques poursuit 3 objectifs majeurs :

- renforcer la transparence de l'action administrative
- identifier des leviers d'amélioration de l'organisation et de la gestion publiques
- favoriser l'innovation économique, sociale et démocratique par la création de nouveaux services

Portail open data des données de Clermont-Ferrand

Mobilités, culture, tourisme, éducation, formation, environnement, économie, urbanisme, habitat, citoyenneté... Pour accéder et utiliser les données ouvertes de la Ville de Clermont-Ferrand, suivez ce lien :

<https://opendata.clermont-ferrand.fr>

Vous pouvez également accéder aux données de la métropole Clermontoise en suivant ce lien :

<https://opendata.clermontmetropole.eu>